

## MAD & MOSELLE

### GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - CORONAVIRUS

Tout le personnel de Mad & Moselle est mobilisé pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et s'adapte au fur et à mesure en fonction des directives gouvernementales. Un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place afin de répondre au mieux aux attentes des usagers.

#### SITES DE THIAUCOURT ET ANCY-DORNOT

- Les 2 sites sont fermés au public.
- L'Espace France Services de Thiaucourt et la Maison de Services Au Public de Ancy-Dornot sont par conséquent fermés et toutes les permanences suspendues.

*Nous restons néanmoins à votre service, aux jours et heures habituels d'ouverture par téléphone au 03 83 81 91 69 ou par mail – [accueil@cc-madetmoselle.fr](mailto:accueil@cc-madetmoselle.fr) (Attention : fermeture exceptionnelle le mercredi après-midi).*

#### CRECHES – PERISCOLAIRE...

##### Sont fermés :

- La crèche Ô Comme 3 Pommes,
- Le Relais d'Assistants Maternels,
- Les services périscolaires
- Les clubs ados,
- La Médiathèque de Thiaucourt.

#### Mise en place d'un service minimum

Mad & Moselle, en partenariat avec les communes et l'Éducation Nationale, propose un service d'accueil périscolaire/extrascolaire, en complément ou non du temps scolaire, pour les parents « **personnels indispensables** » à la gestion de la crise sanitaire (personnels des hôpitaux, maisons de retraite, professionnels de santé...).

*Pour savoir si vous êtes concernés, toutes les informations sont sur le site Internet de la communauté de communes Mad & Moselle en page d'accueil – [www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr)*

#### GESTION DES DECHETS

##### Ce qui est maintenu (pour l'instant) !

- **Les collectes d'ordures ménagères et de tri** selon les plannings habituels sur l'ensemble du territoire de Mad et Moselle.
- **La collecte des bornes à verre.** *Cependant, Si vous devez vous rendre à une borne à verre ou tambour collectif d'ordures ménagères), faites-le en même temps qu'un autre motif de déplacement (courses...), muni de votre attestation de déplacement dérogatoire, et en appliquant les mesures barrières. Une sortie spécifique pour déposer ses déchets n'est pas indispensable et ne sera pas tolérée par les services de l'Etat. Dans la mesure du possible, nous invitons les habitants qui le peuvent à stocker leur verre pour éviter tout déplacement.*

##### Ce qui est suspendu ou fermé !

- **La collecte des bornes textiles est suspendue.** Nous invitons les particuliers à stocker temporairement leurs textiles et ne pas déposer les sacs aux pieds des bornes.
- Les **déchèteries**, de Charey, Bernecourt, Metz métropole, Jarny et Pont-à-Mousson sont fermées.

*Une permanence téléphonique est assurée au 03.83.81.91.69.*

*Les informations sont mises à jour au fur et à mesure sur le site Internet de Mad & Moselle et des publications sur Facebook sont réalisées régulièrement et lors de tout changement.*

#### **MOBILITE – TRANSPORT A LA DEMANDE**

- Les réservations pour le Tédi'bus ne sont pas possibles pour le moment.
- La mobilité solidaire s'arrête également.

#### **LES AUTRES SERVICES**

L'ensemble des autres services communautaires (finances, Ressources Humaines, communication, développement économique, habitat / urbanisme, environnement) continue de fonctionner « normalement ».

*Tous les contacts de ces services sont à retrouver sur le site internet de la CCMM.*

#### **SERVICES AUX COMMUNES**

- **Services techniques** : Mad & Moselle s'organise au maximum pour maintenir les services communs techniques avec les agents présents. Un planning prévisionnel est établi chaque semaine permettant d'intervenir dans chaque commune qui en a fait la demande avec l'objectif de pouvoir répondre à une éventuelle urgence.
- **Services administratifs** : Les services communs administratifs sont en poste. Les mairies sont fermées mais les secrétaires de mairie répondent à distance aux demandes des usagers et gèrent l'Etat Civil au quotidien dans le respect des procédures.
- **Urbanisme** : Les instructions ADS (Autorisation du Droit des Sols) se poursuivent, mais des ordonnances devraient en préciser le déroulé. Le projet de loi d'urgence en cours qui sera précisé ultérieurement par ordonnance, prévoit notamment des prolongations ou suspensions de délais pour les procédures administratives, notamment ADS.

#### **COMMERCES DE PREMIERE NECESSITE**

La Communauté de Communes va prochainement communiquer sur tous les commerces de première nécessité ouverts sur le territoire de façon à les aider à passer cette crise.

*Toutes ces informations sont mises à jour régulièrement sur le site internet (page d'accueil) et sur la page facebook de Mad et Moselle.*

*[www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr) - facebook mad et Moselle*

*Permanence téléphonique au : 03 83 81 91 69 (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf vendredi : fermeture à 16h30) et fermeture exceptionnelle le mercredi après-midi.*